Compte-rendu de la réunion de Commission locale de développement rural

12/09/17 - Maison des Associations - Wellin

Marloie, le 13 septembre 2017

Présents :
Anne BUGHIN, Valery CLARINVAL, Guillaume TAVIER, Bernard ARNOULD, Robert MARCHAL, Philippe CORBEEL, Christian VAN SANTE, Arthur PONCIN, François REMACLE, Catherine BUGHIN, Claude GREGOIRE, Jacqueline HAUSEN, Jean-Luc ENGELS, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Arthur GOLINVAUX, Anne-Sophie NENNEN ;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;

Esther ZAEYTYDT, Catherine SERVOTTE et Alain JACQUET, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :
Bruno MEUNIER, Thierry DENONCIN, Valérie TONON, Marie-Noëlle DOUTRELUINGUE, Alain BERNARD, Odile PHILIPPOT, Mélissa TONNEAU, Philippe ALEXANDRE, Annick MAHIN, Carine RUIR, Pierre DUFOING, Dominique CREPIN.

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

1. La minute d'info locale

Catherine Servotte invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- 13 septembre : réunion de lancement du GAC à Sohier
- WE des 16 et 17 septembre : journées portes ouvertes à la carrière du Fond des Vaulx
- 21 septembre : don de sang à Sohier
- 23 septembre : WE des paysages avec « Wellin à bicyclette »
- 29 septembre : première réunion des apiculteurs à Sohier
- 1er octobre : Chapitre de la Confrérie puis diner à Lomprez
- 1er octobre : marche ADEPS de l'Ecole Saint-Joseph
- WE des 14 et 15 octobre : kermesse de Lomprez
- WE des 21 et 22 octobre : kermesse à Halma
- 28 octobre à 17h00 : explorations naturalistes du Monde, « De l'Alberta à l'Alaska, quelques parcs nationaux au fil des saisons », à Sohier

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Tableau d'actions et de projets : discussion et tri

Catherine Servotte rappelle le contenu du PCDR (6 parties) ainsi que la stratégie de développement revue lors de la dernière réunion de CLDR.

La FRW enchaine avec le tableau de projets et propose de poursuivre selon la même méthode qu'en juin dernier :

Vu qu'il y a 85 projets à ce stade, parmi lesquels des doublons, qu'il y a des projets sans doute peu réalistes, que le PCDR n'est pas un catalogue de projets et qu'il faut un relatif équilibre entre les objectifs, l'idée est de passer en revue chaque projet et de s'interroger, se positionner sur chacun d'eux :

- Le garder ?
- Le mettre en Lot « 0 » (soit un projet déjà en cours et répondant à la stratégie) ?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

En préalable à la réunion, les membres de la CLDR ont reçu ce tableau de projets pour une lecture à domicile. Le tableau est composé de 3 colonnes : la 1ère avec l'intitulé du projet, la seconde avec des informations utiles à la compréhension ou des questions si le projet manque de précisions, la dernière avec l'avis du Collège.

→ **Les résultats de ce travail sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.** Le défi 1 avait été traité lors de la dernière réunion ; le défi 2 fait l'objet de cette soirée.

A noter que pendant l'été 2017, l'auteur et la FRW ont rédigé un cahier de projets pour le 1er défi ; ils vont maintenant faire de même pour le 2e défi. Dans ce cahier, chaque projet est l'objet d'une fiche qui reprend l'intitulé, un petit descriptif, le lien avec la stratégie, une approche budgétaire, la faisabilité… Chaque membre de la CLDR recevra ce document dans les prochains jours et aura l'occasion d'en prendre connaissance. Ce cahier se veut un véritable outil d'aide à la décision pour le vote des projets dans les différents lots.

4. Retour sur la stratégie améliorée suite aux Groupes de travail

Pour rappel lors de la dernière CLDR, la stratégie provisoire du PCDR a été modifiée suite aux résultats des groupes de travail et visite de terrain ; les membres de la CLDR ont réagi sur la proposition de l'auteur pour arriver à cette version intermédiaire :

Défi 1

En 2027, Wellin aura réussi un développement préservant le cadre de vie et valorisant le patrimoine naturel, paysager et bâti

□ Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village

□ Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières *(pour les habitants et les touristes)*

□ Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux *(aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs)*

□ Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique

□ Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie

□ Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales

Défi 2

En 2027, Wellin aura réussi un développement favorisant une évolution démographique et économique intégrée, harmonieuse et équilibrée

□ Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous *(des jeunes et des aînés)*

□ Garantir la création et l'accès aux services pour tous *(plus particulièrement pour les aînés)*

□ Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités *(plus spécialement pour les ados)*

□ Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles, commerciales et d'économie sociale

Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux.

Esther Zaeytydt en reprend les éléments principaux : il y a deux défis correspondant chacun à la ressource (importance du cadre de vie) et problématique (stagnation de la démographie) majeures identifiées lors du diagnostic. Les objectifs du 3e défi ont été refondus dans les défis 1 et 2. Quant à l'objectif « tourisme », la CLDR souhaitait le voir apparaître en tant que tel dans la stratégie et non pas injecté dans les autres objectifs comme le propose l'auteur (parenthèses rouges). Pour les publics cibles du défi 2 (parenthèses rouges), la CLDR désirait également avoir une vue d'ensemble des projets avant de se prononcer. Enfin, la stratégie est toujours traversée par un fil rouge lié à la communication et aux partenariats.

Suite à ce rappel, la CLDR décide que :

- Dans le défi 1, le tourisme est un élément important pour le développement de la commune et doit apparaitre clairement dans la stratégie ; l'objectif « tourisme » est donc conservé.
- Dans le défi 1, les précisions apportées dans les objectifs 2 et 3 (entre parenthèses et en rouge, dans la colonne de gauche ci-dessus) sont conservées.
- Dans le défi 2, les objectifs ne doivent pas préciser un public particulier car d'autres franges de la population sont aussi concernées par certains projets. Les parenthèses et leurs contenus (en rouge, dans la colonne de droite ci-dessus) sont donc supprimés.

➔ **La CLDR est d'accord avec cette version corrigée de la stratégie.**

Dans le défi 1 - objectif 1, l'action 'regrouper les nouvelles infrastructures sportives de manière cohérente' est peu réaliste et assez réductrice. Par contre, il est important d'avoir une vision globale et prospective de l'aménagement du territoire, surtout vu les objectifs d'augmenter la population, de mettre en valeur les paysages et le patrimoine, de créer du logement… Dans le nouveau Code d'Aménagement du Territoire (CoDT), le schéma de développement communal est l'outil qui permet de définir un « projet de territoire » avec des objectifs de développement territorial et d'aménagement et des mesures de mise en œuvre à l'échelle communale. Cette vision stratégique doit permettre d'objectiver les choix à faire dans le développement de la commune.

➔ **La CLDR décide de modifier l'intitulé du projet 1.1. qui devient « Réalisation d'un schéma de développement communal » et permettra notamment d'englober la réflexion concernant les infrastructures sportives.**

5. Les suites

Très rapidement, les membres de la CLDR vont recevoir le compte-rendu de cette réunion et le cahier de projets. Ce cahier est un outil d'aide à la décision pour fixer les priorités, mais il ne s'agit pas de fiches descriptives très précises de chaque projet ; ce travail viendra par la suite. Néanmoins, si des membres de la CLDR ont des informations importantes sur certains projets, ils peuvent les transmettre à l'auteur de PCDR ou à la FRW.

La prochaine réunion de CLDR se tiendra le **mardi 3 octobre 2017** et aura un caractère particulièrement important : il s'agira de fixer les priorités des projets. Tous les projets retenus devront être classés en 3 lots :

- Lot 1 : à réaliser dans les 3 ans (ce qui implique un niveau de faisabilité élevé). Ces projets feront l'objet de fiches descriptives très précises.
- Lot 2 : à réaliser dans les 4 à 6 ans… et les fiches descriptives seront moins précises.
- Lot 3 : à réaliser dans les 7 à 10 ans… et les fiches descriptives seront succinctes.

Les projets du lot 0, qui reprend les actions et projets en cours, ainsi que les recommandations ne sont pas perdus et figureront dans le PCDR, mais ils ne doivent pas faire l'objet d'une priorisation.

Même si des modifications restent possibles par la suite, le vote des priorités est un moment clé dans l'élaboration du PCDR. Le vote sera individuel. **Aussi, les représentants de la FRW insistent tout particulièrement pour qu'un maximum de membres de la CLDR participent à cette réunion… et prennent connaissance du cahier de projets.**

6. Divers

La FRW relaie un appel à projets lancé par la Province de Luxembourg : **"Des citoyens en transition : acteurs du changement"**

- Thèmes : changement climatique, épuisement des ressources naturelles, chute de la biodiversité, inégalité économique et sociale (repair'café, potager collectif, épargne solidaire…)
- Projets : créatifs pour réinventer et construire la société de demain
- Public : un groupe de citoyens associés (structure juridique pas nécessaire)
- Date limite : 15/11/17
- Aide : 3000 euros max
- Pour plus d'informations : http://www.province.luxembourg.be/fr/appel-a-projets-des-citoyens-en-transition-acteurs-du-changement-jusqu-au-15-novembre-2017.html?IDC=3735&IDD=109196#.Wbj9LWYUm70

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alain Jacquet, Catherine Servotte et Esther Zaeytydt

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be

	Annexe au compte-rendu de la CLDR de Wellin du 12/09/17		
	Légende :		
	En orange les projets conservés par la CLDR		
	En jaune, les projets basculant en LOT 0 (en cours et répondant à la stratégie)		
	En mauve, les projets abandonnés		
	En rose, recommandation à la Commune ou autre structure		
	En gris, les projets sur lesquels la CLDR doit encore se positionner		
	Défi 2 : En 2027, Wellin aura réussi un développement visant une évolution démographique et économique intégrée, harmonieuse et équilibrée.		
	Objectif 7 : Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous		
	Intitulé du projet	**Explication (quoi?)**	**Argument (pourquoi?)**
7.1	Création de logements tremplins		
7.2	Création de logements intergénérationnels		
7.3	Création de logements adaptés aux aînés		
7.4	Réaffectation de fermes en logements tremplins/intergénérationnels (notamment à Sohier)	Ne pas garder en tant que projet à part entière mais réinjecter l'idée de réaffectation de fermes dans les projets 7.1, 7.2 et 7.3. Création de logements = rénovation ou nouvelle construction	
7.5	Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement	Permettre l'achat de terrains abordables pour les jeunes ménages	
7.6	Achat du bâtiment occupé par la Commune rue Fort Mahon	Ne pas garder en tant que projet à part entière mais évoquer le bartiment dans les pistes proposées, au même titre que les fermes, dans les projets 7.1, 7.2 et 7.3	
	Objectif 8 : Garantir la création et l'accès aux services pour tous		
8.1	Acheter un moyen de transport (adapté aux PMRs)	Pour tous les bénéficiaires des différents services de la Commune	
8.2	Créer un service de repas à domicile/au travail/à l'école/autres		Abandon du projet de création d'un service qui existe déjà sur la commune (CSD, aides familiales, resto...), mais idée d'organiser des repas communs entre écoliers et ainés réinjectée dans la fiche 9.5
8.3	Créer une halte-garderie avec horaires élargis		La nouvelle crèche proposera des horaires déjà étendus (7h-18h30), chaque école a ses garderies (jusque 18h00) et la commune organise des activités extra-scolaires. La CLDR est dubitative sur les besoins : quels sont-ils?
8.4	Créer des structures d'accueil (crèche ou co-accueil) pour la petite enfance.		
8.5	Dédier un local à la MACA	La CLDR garde le projet car c'est un service communal qui, de 2 jours semaine, pourrait s'étendre à l'avenir (actuellement, la MACA a besoin de mains d'œuvre pour déplacer les personnes et le matériel)	
8.6	Créer une maison des ainés pour les 65+	Ne pas dédier un local à une activité ou un groupement	Locaux disponibles à Sohier déjà proposés
8.7	Créer une résidence service publique	Partenarait public-privé, soutien de la commune à un investisseur	
8.8	Créer une épicerie sociale / mise en place d'un service Croix-Rouge		Contacts en cours et idée d'étendre à Tellin et Daverdisse
8.9	Contribuer à l'amélioration des connexions aux réseaux de télécommunication		Démarches en cours mais position négative des opérateurs… Anne Bughin en parle à la réunion des Bourgmestres de la province en novembre
8.10	Organiser un accueil des nouveaux habitants		
8.11	Aider l'école FWB et le CPDA à créer des aménagements verts dans leurs cours		Un appel à projets est en cours : http://www.oselevert.be/index.php
	Objectif 9 : Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités		
9.1	Développement d'activités pour les enfants de 2 à 5 ans		Lot 0, déjà beaucoup d'actions, stages ne trouvant pas de public…
9.2	Organisation d'un événement communal autour de l'art	Fusion avec l'idée d'un évènement "Wellin, village des artistes"	
9.3	Création d'un local dédié aux jeunes, avec des activités liées		Contact à prendre avec la Maison des Jeunes de Rochefort
9.4	Créer un Conseil des jeunes		
9.5	Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire		Lot 0 avec le labo de Sohier mais à garder pour d'autres actions (jardin partagé, cahier thématique) + intégrer le projet 8.2. (repas ainés - enfants)
9.6	Extension du terrain de football		Pas assez d'espace pour un nouveau terrain mais buvette et vestiaire à rénover, infrastructure déjà conséquente pour une petite Commune.
9.7	Créer un intercomité	Fiche globale avec différentes actions à mener "Créer une plateforme du bénévolat / valoriser le bénévolat/Etendre le mérite communal au-delà du sport", "Outil de communication / développer un comité culturel digital", "Valoriser et annoncer + largement les fêtes locales"	Tâche de l'engagement du futur 1/2 temps tourisme
9.8	Développement des pratiques de lecture/ les activités à la bibliothèque		
9.9	Création d'une "Plaine de jeux" pour tout âge (fitcross)	Au Hall Omnisport et/ou à Chanly?	
9.10	Rénover la maison de village de Lomprez		
9.11	Placer une armoire magique dans le village de Sohier		Lot 0 : Création d'une Armoire virtuelle (page Facebook à vendre/à donner) + boites à livres dans les autres villages. Par ailleurs, une donnerie s'ouvrirait bientôt à Chanly
9.12	Un espace d'éducation canine		Initiative privée, existe déjà à Rochefort
9.13	Un terrain de tennis couvert		Dossier en cours
9.14	Aide aux associations	Subvention en lot 0 mais fiche reprenant: aide matérielle (ex : local de rangement pour les chars du carnaval) + contenu de la fiche "intercomité" à suivre attentivement	Lot 0 pour la partie subvention
	Objectif 10 : Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, agricoles, commerciales et d'économie sociale		
10.1	Améliorer le site internet de la commune, le bulletin communal et engager un webmaster		Lot 0 en ce qui concerne le bulletin, tâche de l'engagement du 1/2 temps tourisme
10.2	Organiser des formations & coaching à la communication, création de site internet & réseaux sociaux		Des opérateurs comme l'UCM ou la CCILB proposent déjà ce type de formations; l'EPN propose aussi des cours d'informatique et enfin, cette action peut être organisée par l'ADL
10.3	Construire ou aménager un atelier rural		
10.4	Construire un hall-relais dans la nouvelle ZAE		A discuter avec IDELUX
10.5	Créer un guichet d'accueil pour les entrepreneurs	fusion avec le 10.10	Porté par l'ADL ? A fusionner avec 10.10

10.6	Étendre le Règlement Communal d'aide à toutes les entreprises ou indépendants	L'aide peut porter sur des leviers fiscaux. Exemple : pendant 3 ans, l'entreprise ne paie pas de taxes (l'idée avait été évoquée pour attirer les jeunes ménages)	
10.7	Organiser une permanence de Challenge sur Wellin	Réponse reçue de Challenge - Pas de permanence possible mais des conférences. Fusion avec le 10.10	Proposer une permanence transcommunale
10.8	Adhérer à une monnaie locale		Il y en a déjà 2 en cours : le Volti et l'Ardoise. Les citoyens peuvent adhérer à l'une ou l'autre…
10.9	Développer les chèques commerces		Déjà donné pour les Noces d'or et mises à la retraite - à développer
10.10	Créer une ADL transcommunale	Attention au moratoire de la Région Wallonne fusion avec les 10.5 et 10.7	Avec Tellin (qui dans son PCDR a la même fiche) Daverdisse, Libin ?
10.11	Créer un Repair Café		A Sohier ?
10.12	Aménager un espace de co-working		Pour que ça fonctionne, il faut un animateur et la CLDR trouve que c'est plutôt à une intercommunale ou à au privé de le mettre en place
10.13	Mettre en valeur les acteurs économiques de la commune	Mettre en place les "Mérites économiques", "Rédiger un article dans le bulletin communal mettant en avant le travail d'un acteur économique"	Lot 0 pour l'article dans le Bulletin, à réitérer
10.14	Créer (ou adhérer à?) un GAC		Lien avec le PAED pour ce qui est énergie et produits locaux. Une première réunion se tient ce 13 septembre 2017.
10.15	Aide logistique pour un audit énergétique des exploitations agricoles	Fusion avec le 5.4	Lien avec le PAED - Nuancer car pas d'aide financière possible
10.16	Visite d'unités de biométhanisation pour les agriculteurs	Fusionner avec 10.17	Lien avec le PAED
10.17	Développement de projets de biomethanisation (individuels ou collectifs)		
10.18	Soutien à l'émergence de projets ou d'entreprises d'économie sociale		
	Défi transversal : Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux		